



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

FEUILLE D'INFORMATION

SYSTEME D'INFORMATION DU CIO SUR LES PARIS ET L'INTEGRITE (IBIS)

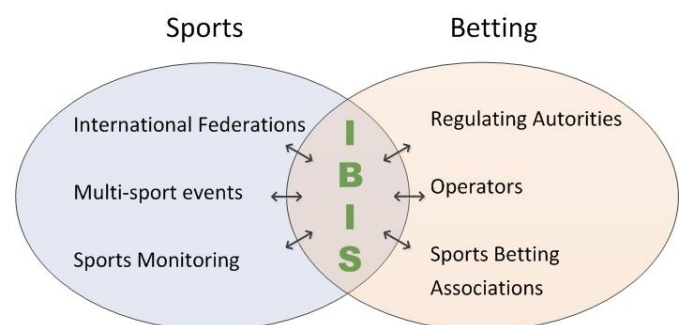
MISE À JOUR - MAI 2015

OBJECTIFS D'IBIS

- Préserver le sport de toute influence néfaste en relation avec les paris dans le sport.
 - Aider les Fédérations Internationales (FI) et les organisateurs d'épreuves multisportives dans leur lutte pour des compétitions propres et des athlètes intègres en les alertant et en leur fournissant des renseignements par le biais d'un mécanisme d'échange d'informations centralisé.
 - Établir un cadre pour la transparence, la confidentialité et la confiance entre tous les partenaires.
- paris afin de protéger leur mode de fonctionnement.
- IBIS est mis gratuitement à la disposition des FI. Le Comité International Olympique (CIO) prend en charge les coûts techniques liés à la plateforme.
 - IBIS s'appuie sur plusieurs protocoles d'accord signés entre le CIO et différentes parties – organes de régulation des paris, opérateurs de paris et FI.
 - IBIS sera le point de contact pour les Etats parties à la convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation des compétitions sportives.

QUE FAIT IBIS ?

- IBIS recueille et transmet à tous les partenaires du Mouvement olympique des informations et des renseignements en relation avec les paris dans le sport.
- En tant que plateforme informatique, IBIS permet de communiquer avec tous les partenaires du secteur sportif et les différentes entités impliquées dans les paris sportifs.
- IBIS n'est ni un fournisseur de données sur les paris ni un système de surveillance. La surveillance des données est déjà effectuée par les organes de régulation nationaux dans le cadre de la législation nationale et par les opérateurs de





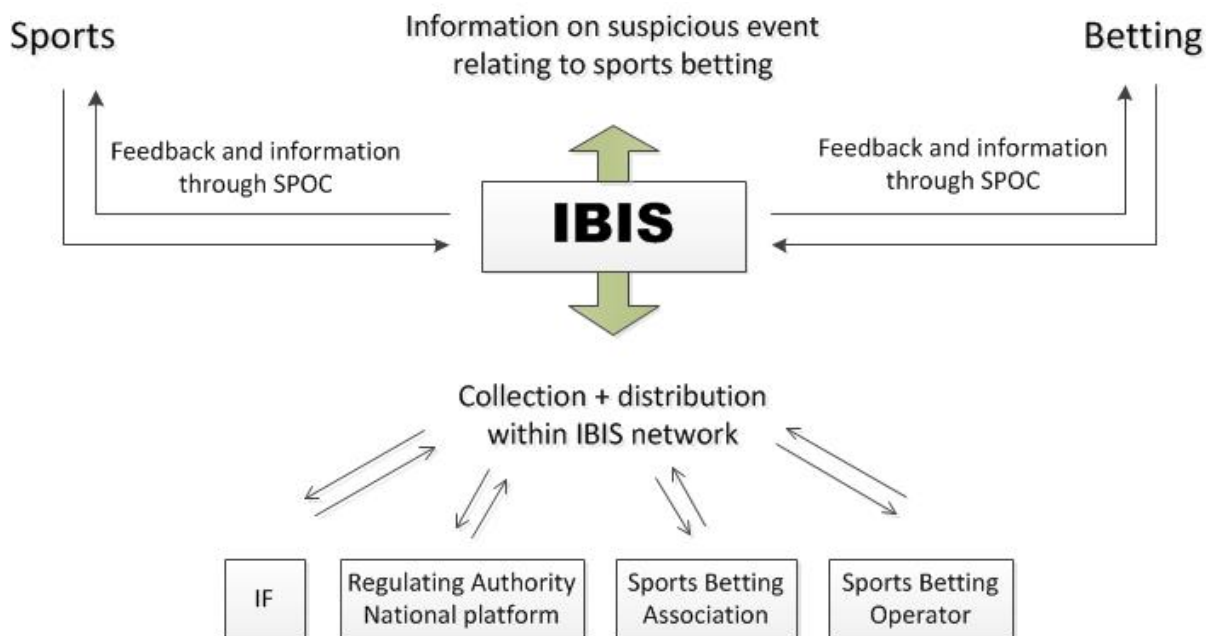
RESPONSABILITÉS DES PARTIES PRENANTES

- Les organes de régulation et les opérateurs de paris s'engagent à transmettre les alertes et informations utiles concernant d'éventuelles manipulations liées à des paris passés sur certaines épreuves organisées par des FI.
- Le CIO s'engage à compiler et analyser les informations reçues avant de les faire suivre aux FI concernées.
- Durant les Jeux Olympiques, le CIO est responsable de l'application des règles et des sanctions.
- Entre deux éditions des Jeux Olympiques, les FI décident, en application de leurs règles et règlements, de la façon de traiter les informations reçues : enquête, analyse de l'aspect sportif de la compétition concernée et application ou non de mesures et/ou sanctions.
- Les FI s'engagent à transmettre les résultats de leurs analyses et les éventuelles mesures prises au CIO, lequel pourra alors faire suivre ces informations aux partenaires à l'origine de l'alerte.
- Dans l'éventualité où une FI suspecterait l'une de ses compétitions d'être compromise, la FI pourra demander à IBIS des informations sur le marché des paris.



LE MÉCANISME IBIS

- IBIS est entré en fonction en janvier 2014.
- Des points de contact uniques ont été établis pour chaque partenaire signataire du protocole d'accord.
- Un système d'authentification spécial est requis pour chaque point de contact via une plateforme sécurisée sur l'Extranet du CIO.





PARTENAIRES ACTUELS

Le CIO a signé un protocole d'accord avec les partenaires suivants :

Organes de régulation des paris :

- Agenzia delle Dogane e dei Monopoli, AAMS (Italie)
- Alderney Gaming Control Commission, AGCC (Alderney)
- Autorité de Régulation des Jeux En Ligne, ARJEL (France)
- Commission des jeux de hasard, BGC (Belgique)
- Gambling Commission, UKGC (Royaume Uni)
- Gibraltar Regulatory Authority – Gambling Commissioner, GGC (Gibraltar)
- Isle of Man Gambling Supervising Commission
- Lotteries and Gaming Authority, LGA Malte
- Nevada Gaming Control Board, NGCB (Nevada, États-Unis)

Opérateurs de paris

Via des associations :

- EGBA - European Gaming and Betting Association (membres : Bwin, Digibet, Expekt, Bet-at-Home, Unibet, Betcltic)
- ESSA - European Sports Security Association (membres : BetVikor, Betsson, Ladbrokes, Stanleybet, Hong Kong Jockey Club, Association of British Bookmakers)
- NAB - National Association of Bookmakers (Russie) et Self-regulatory Organization of Russian Bookmakers (membres : Liga Stavok, Sport Liga, Igralive, Rus-Teletot, Bet.ru, SportBet, Betmarket)

- RGA - Remote Gambling Association (membres : Ladbrokes, Paddypower, Skybet, Sportingbet, Stanjames, William Hill, Meridianbet, Coral)
- WLA - World Lottery Association (association de loteries nationales et d'organismes de jeux de hasard dans plus de 80 pays sur six continents)

En direct :

- Bet365
- Betfair
- Cashpoint
- Dafabet
- La Française des Jeux
- Matchbook
- Pinnaclesports

Mouvement sportif :

Les trente-cinq Fédérations Internationales des sports olympiques :

- Fédérations Internationales des sports olympiques d'hiver :

IBU, FIBT, WCF, IIHF, FIL, ISU, FIS

- Fédérations Internationales des sports olympiques d'été :

IAAF, FISA, BWF, FIBA, AIBA, ICF, UCI, FEI, FIE, FIFA, IGF, FIG, IWF, IHF, FIH, IJF, UWW, FINA, UIPM, WR, WTF, ITF, ITTF, ISSF, WA, ITU, ISAF, FIVB

IMPRESSUM

**SYSTEME D'INFORMATION
DU CIO SUR LES PARIS ET
L'INTEGRITE (IBIS)**

6 juillet 2015

Une publication du



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

Château de Vidy,
1007 Lausanne,
Suisse

Pour plus d'informations, contacter :

Bureau éthique et conformité
Tél. +41 21 621 6111
Fax +41 21 621 6216
integrityprotection@olympic.org